

CONDITIONS GÉNÉRALES
de la relation entre San Sebastián Turismo/Donostia Turismoa, S.A. et le client
acquéreur de tickets

- San Sebastián Turismo/Donostia Turismoa, S.A. met à la disposition du client un service de vente anticipée de tickets pour des activités objet de publicité dans la section “Offres” de son site web <http://www.sansebastianturismo.com>, en facilitant au client l’acquisition de ces tickets, en gérant au nom et pour le compte du promoteur de l’activité en question sa distribution (en commercialisant des services dont ledit promoteur est titulaire).
- San Sebastián Turismo/Donostia Turismoa, S.A. prétend faciliter au promoteur de l’activité en question et aux clients un canal d’acquisition de tickets, mais cette société n’agira à aucun moment comme un organisme promoteur ou organisateur et prestataire de l’activité en question, et elle ne participera à aucun aspect concernant son organisation.
- Par conséquent, pour toute réclamation relative à l’organisation de l’activité, le client acquéreur du ticket devra s’adresser au promoteur de ladite activité, San Sebastián Turismo/Donostia Turismoa, S.A. exonérée de toute responsabilité sur ce point.
- Le client déclare qu’il dispose de la capacité légale nécessaire pour agir et passer un contrat conformément aux conditions énumérées ci-dessous, qu’il déclare comprendre et accepter.
- Une fois le ticket acheté, il ne sera pas changé et son montant ne sera pas remboursé, sauf pour des causes prévues dans la législation en vigueur.
- Les tickets devront être conservés dans un lieu sec, éloigné de toute source de chaleur, sans aucun contact avec des plastiques ou des champs magnétiques.
- Les changements qui se produiront dans le service après la date de la vente du ticket (comme les changements de dates, les annulations, etc.) sont de la compétence et de la responsabilité exclusive du promoteur du service.
- San Sebastián Turismo/Donostia Turismoa, S.A. ne sera pas tenue pour responsable de la perte ou du vol du ticket.
- Politique de remboursements et droit de désistement :

- Le remboursement du montant des tickets ne fera pas l'objet de vérifications. L'impossibilité d'assister à l'activité n'est pas une raison permettant son remboursement.
- Le client ne pourra exercer ni le droit de désistement ni celui de résolution, conformément à la législation en vigueur en matière de consommation et d'aménagement du commerce au détail.
- San Sebastián Turismo/Donostia Turismoa, S.A., en tant que société distributrice, unique et exclusive pourra procéder à l'annulation des tickets, et par conséquent, au remboursement de leur montant, quand elle recevra un ordre express du promoteur de l'activité en cas d'annulation, de changement de dates, etc.
- Les démarches concernant le remboursement de tickets devront être effectuées au même point de vente où ils auront été achetés.